

DEPARTEMENT DU NORD  
SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATIONS MUTIPLES  
S.I.G.A.L  
" SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
POUR LA GESTION DE L'AERODROME DE LOISIRS "

**Procès-verbal de la réunion du Comité Syndical  
du Mardi 21 Mai 2024 à 18H30 au Bureau de Piste de l'aérodrome**

Le Comité s'est réuni au Bureau de Piste de l'aérodrome le mardi 21 mai 2024 à 18H30 pour examiner les questions à l'ordre du jour reprises ci-dessous, qui a été affiché au siège du SIGAL du 07 mai 2024 au 22 mai 2024.

- Approbation du Procès-verbal de la séance du 08 Février 2024

**Administration Générale**

- 24-02-01 - Autorisation d'Occupation du Domaine Public : lancement d'une procédure de mise en concurrence

**Finances**

- 24-02-02 - Approbation du Compte de Gestion 2023
- 24-02-03 - Approbation du Compte Administratif 2023
- 24-02-04 - Affectation du résultat comptable de l'exercice 2023
- 24-02-05 - Budget Supplémentaire

**Animations**

- 24-02-06 - Parcours du Cœur : Subvention à l'ACW
- 24-02-07 - Reconstitution Historique : Tarifs Droit de place

**Travaux**

- 24-02-08 - Autorisation de lancer une consultation pour un marché en accord cadre

**Questions diverses**

- Portes des Belles Terres
- Manifestation « les 111 des Arts »

<b><u>Etaient présents :</u></b>	MM. Patrick DELEBARRE, Dominique LEGRAND, MM. Sébastien BROGNIART, Bernard GERARD, MM. Martin LEPOUTRE, Pierre VERLEY, Pierre-Jean ANDRAL, MM. Jérôme MATHIEU, Louis LUTUN, Mmes Françoise GOUBE, Nathalie HERBAUX, Mmes Marie-Paule LEPERS, Michèle VANHOUTTE,
<b><u>Etaient absents excusés :</u></b>	MM. Jean-Louis MUNCH, Miguel BEADES, Jean-Philippe PROUVOST
<b><u>Participaient également à la réunion :</u></b>	MM. Pascal MARTIN et Xavier VERITE, Mmes Séverine VANCORTENBOSSCHE et Marie DHAENENS

- Le Procès-verbal de la séance du 08 Février 2024 est approuvé à l'unanimité.
- **Les délibérations 24-02-01, 24-02-02, 24-02-03, 24-02-04, 24-02-05, 24-02-07 et 24-02-08 ont été adoptées à l'unanimité.** A noter en ce qui concerne :

- la délibération n°24-02-01:

La durée de la convention sera alignée pour que l'échéance arrive à terme en même temps que les autres conventions d'occupation du domaine public qui avaient été remises en concurrence l'année dernière.

- la délibération n°24-02-03:

Le compte administratif 2023 laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 72 968.95 € et un excédent d'investissement de 202 151.53 € à reporter sur le budget 2024.

Au niveau de l'investissement, les dépenses s'élèvent à 67 468.25 € et les recettes à 269 679.78 €. Les travaux prévus et réalisés ont concernés l'installation d'un portique à l'entrée de l'aérodrome (au niveau de la drève), la réfection du sol souple de l'aire de jeux, et les travaux d'agrandissement de la zone publique.

Au niveau de la section de fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 464 712.92 €. Les charges à caractère général ont été moindres que prévu lors du budget : les animations réalisées ont eu moins de dépenses que prévues. De plus, le comité syndical avait prévu des lignes pour les honoraires d'avocat (2 000 €) et les frais de contentieux (1000 €), il n'y a eu aucun litige en 2024. Les impôts fonciers ont été moins élevés que prévus (50 955 € sur 54 000 € prévus). Au niveau des charges de personnel, il y a le recrutement d'un agent en emploi saisonnier pour pallier à l'augmentation du travail pour l'entretien des espaces verts, pour une période de 6 mois.

Les recettes de fonctionnement ont été de 537 681.87 €. Elles sont en augmentation par rapport à 2022, mais correspondent à ce qui avait été prévu au Budget Primitif avec un taux de réalisation de 94.32%.

- la délibération n°24-02-04 :

Il est proposé de reporter une partie de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2023 en section de fonctionnement (48 599.95€) et l'autre partie en investissement (24 369€), l'excédent d'investissement sera reporté en section d'investissement (202 151.53€).

- la délibération n°24-02-05 :

Le Budget supplémentaire (BS) est destiné à reprendre et à affecter le résultat de l'exercice précédent calculé à partir du Compte Administratif (CA).

Il permet d'ajuster en dépenses et en recettes les prévisions de crédits inscrits au Budget Primitif (BP).

En investissement, des choix devront être réalisés pour affecter des crédits soit au dossier de remplacement du bureau de piste afin de le rendre cohérent avec son environnement, soit au drainage des pistes (demandé par les Usagers de l'aérodrome).

Pour le drainage, un premier devis a été réalisé pour un décompactage et un dépôt de sable, il s'élève à 55 000 € pour une partie seulement des pistes aéronautiques. Ces travaux devraient être renouvelés tous les ans.

De tels travaux ont déjà été effectués sur certains terrains de football dans les communes (notamment Marquette-lez-Lille), mais le résultat n'a pas été probant.

- **QUESTIONS DIVERSES**

- Reconstitution Historique 22 et 23 juin 2024

Il est prévu un village regroupant une quarantaine de véhicules militaires de la seconde guerre mondiale, ainsi que des tentes et du matériel médical pour reconstituer un campement.

Il est proposé aux élus de rejoindre l'aérodrome en convoi pour un temps convivial.

Un concert est prévu de 18H30 à 21H30 le samedi soir.

Le Musée de la Poupée et des Jouets prête des jeux flamands.

Un partenariat est organisé avec le Musée de la Résistance de Bondues le dimanche

Il faut rappeler que l'essence du projet initial répondait aux politiques jeunesse des communes, par la recherche de groupes locaux et l'implication des comités des jeunes.

- Parcours Du Coeur 8 Juin 2024

Il y aura un village associatif sportif, mais également de conseils santé et de nutrition.

Il n'y aura pas de biathlon, l'activité a été remplacée par un laser game. L'objectif est de rassembler un public familial sur l'aérodrome. L'entrée du laser game sera fixée à un dom minimal de 2€ au profit de la Fédération Française de Cardiologie.

- Association « 111 des Ars »

L'association « 111 des Arts » souhaiterait organiser un rassemblement de véhicules sur l'aérodrome en 2025. Les profits seraient reversés pour la recherche contre le cancer. Il est proposé de les recevoir afin d'étudier leur projet.

Fait à BONDUES, le 27 Mai 2024

Le Président

**S.I.G.A.L**

Syndicat Intercommunal pour la Gestion  
de l'Aérodrome de Loisirs

Bureau de Piste

Avenue du Général de Gaulle

59910 BONDUES

Tél. 03 20 98 34 95

sigal-bondues@sigal.eu